



# République Française

## Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 017-200041689-20230925-BC2023\_036-DE



**Bureau communautaire du 25 septembre 2023**

### Objet : Mise à jour du tableau des effectifs

**Numéro de délibération : BC2023\_036**

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq septembre, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

#### **Délégués présents :**

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIÉS, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Ornella TACHE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Annie PEROCHON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Julien GOURRAUD

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

#### **Absents :**

Valérie BOUILLAGUET, Wilfrid HAIRIE, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Dominique GUILLON, Laurent BOUILLE

#### **Secrétaire de séance :**

Annie PEROCHON

#### **Assistaient à la séance :**

ROSIER Renaud  
GUIBERTEAU Cécilia  
SERRA Johanna  
PARAYRE Thibaut  
GROLEAU Karine  
BEBIEN Marie-Paule  
HOUET Patricia

#### **Nombres de membres :**

En exercice : 29  
Quorum : 15  
Présents : 23  
Votants : 23  
Pouvoirs : 0

#### **Publication (affichage) ou notification du :**

## Mise à jour du tableau des effectifs

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 017-200041689-20230925-BC2023\_036-DE



Vu la délibération n°CC2020\_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Vu le Code général de la fonction publique,

Il est exposé aux membres du bureau communautaire qu'il convient de créer les postes nécessaires aux nouveaux besoins de la collectivité et à la promotion interne :

- Création de trois postes d'attaché à temps complet
- Création d'un poste de rédacteur à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe à temps non complet à raison de 30/35
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 10,08/35
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 24,98/35
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 25/35
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 15,33/35
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 9,30/35
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de deuxième classe à temps complet

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- de procéder à la modification du tableau des effectifs,
- de valider le nouveau tableau des effectifs avec les créations indiquées,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 017-200041689-20230925-BC2023\_036-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,